



# 16 OCTOBRE 20202 Notice Descriptive de Vente

Prévue par l'article R-261-13 du Code de la Construction et de l'Habitat et publié en annexe de l'arrêté du 10 mai 19

Nom de la résidence	LE CLOS CHARMEUSE
Adresse	Route de Ravine Vilaine
Municipalité	97200 FORT DE FRANCE
Maître d'œuvre Conception	Anne TERRIER

#### 1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

# <u>1.1</u> - INFRASTRUCTURE:

#### 1.1.1- Fouilles:

• Fouilles en grande masse et en rigole sur terrain conglomérique terre à la décharge publique. Gros béton, selon bureau d'étude de structure

#### 1.1.2 - Fondations:

- Fondations selon les préconisations du géotechnicien.
- Semelles filantes et isolées en Béton Armé
- L'ensemble suivant les études du Bureau d'Etude structure et avis du Bureau de contrôles.
- Dalle basse en béton armé sur forme de ponce ou vide sanitaire
- Traitement préventif contre les termites ayant pour but de rendre le sous-sol des bâtiments impropre à la vie des termites garantie 5 ans.

# 1.2 - MURS ET OSSATURES

1.2.1 - Murs du sous-sol / Murs du rez de chaussée :

### 1.2.1.1 - Murs périphériques :

• Béton banché épaisseur selon les plans B.A., revêtu à l'extérieur d'une peinture bitumineuse pour les parties enterrées, béton ragréé coté intérieur.

#### 1.2.1.2 - Murs de refends:

 Béton banché selon les plans B.A., aspect béton brut (idem pour les poteaux); ou maçonnerie d'agglomérés.

1.2.2 -	Murs	de	facades	(aux	divers	niveaux)	) :
1.2.2	IVIGIO	uc	ruçuacı	(uun	GI V CI S	III v Cuun,	

□ F	artie courante en	béton l	banché	épaisseur	de 18cn	n ou plus	selon pla	ıns BA.	revêtue a	à l'extérieur	d'une	peinture
	d'imperméabilisa	ition de	bonne	tenue de 1	teinte cla	aire ou pa	stel.					

1.2.3 - Murs pignons	
Idem 1.2.2.	

1.2.4 - Murs mitoyens □

Néant.

1.2.5 - Murs extérieurs (loggias, etc...) □

Idem 1.2.2.

1.2.6 - Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

☐ Les refends seront exécutés en béton banché selon étude BA revêtus d'un enduit de débullage.

1.2.7 - Murs ou cloisons séparatifs □

Idem 1.2.6.

# 1.3 - PLANCHERS

1.3.1 - Planchers sur étage courant

•	En béton armé plein ou pré-dalle selon étude béton et bureau de contrôle. Face inférieure revêtue d'un enduit de débullage.
•	1.3.2 - Planchers sous terrasse En béton armé plein ou pré-dalle, épaisseur adaptée, revêtue d'un enduit de débullage en sous-face.
•	1.3.3 - Planchers sur locaux collectifs, entrées, circulations : Béton armé plein ou pré-dalle, épaisseur adaptée.
	1.4 - CLOISONS DE DISTRIBUTION ET DOUBLAGES :
	1.4.1 – Cloisons de doublages : Doublage type placomur composé d'un isolant et d'une plaque de plâtre lorsque nécessaire
	1.4.2 – Cloisons de distribution : Cloisons de type Placostyl 72/48
	1.5 - ESCALIERS
•	1.5.1 - Escaliers Communs : par volées droites avec marches et contremarches BA sur paillasse BA ou préfabriquée.
•	1.5.2 - Escaliers de secours En béton armé, constitués de volées droites suivant lans
	1.6 - CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION
	1.6.1 - Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble VMC par conduits métalliques galvanisés, placés dans gaines techniques (suivant plan). Prévue pour les salles de bains ne comportant pas d'ouverture sur l'extérieur (voir aussi art. 2.9.4.1)
	1.6.2 - Conduits d'air frais □ Sans objet.
	1.6.3 – Conduits de fumée de chaufferie : Sans objet
	1.6.4 - Ventilation haute de chaufferie Sans objet
	1.6.5 – Conduits de ventilation du local poubelles : Sans objet
	1.6.6 – Conduits de ventilation local machinerie ascenseur : Sans objet.
	1.6.7 – Conduit de ventilation du garage : Ventilation basse par grille dans la porte d'accès véhicule et ventilation haute par conduit maçonnée suivant plan
	1.7 - CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 - Chutes d'eaux pluviales

A l'extérieur du bâtiment en PVC

En PVC pour les chutes situées à l'intérieur du bâtiment.

1.7.2 - Chutes d'eaux usées  Dans les gaines techniques intérieures par canalisations PVC, de diamètre approprié aux appareils évacués.  Compris habillage par soffites ou faux plafond pour les réseaux horizontaux sauf en plafond du sous-sol où celles-ci seront apparentes y compris en plafond et mur de certains garage
1.7.3 - Canalisations en s/sol En matériaux PVC de diamètre approprié canalisation apparente y compris en plafond et mur de certains garage
1.7.4 - Branchements aux égouts Raccordement à la station d'épuration réalisée sur le site et évacuation après traitement dans la ravine existante
1.8 - TOITURE
1.8.1 - Charpente couverture et accessoires Charpente en bois traité classe IV pour les bois exposés et III pour les bois non exposées. Couverture en tôle laquée Chéneaux en PVC ou alu sur planche de rive Tuyaux de descente des eaux pluviales en PVC
1.8.2 - Etanchéité et accessoires Etanchéité bicouche élastomère auto protégée pour les terrasses étanchées et inaccessibles –
1.8.3 - Souche de cheminée, ventilations et conduits divers □ Sortie en toiture des ventilations hautes des conduits d'eaux usées
2 - LOCAUX PRIVATIFS
2.1 - SOLS ET PLINTHES
2.1.1 - Sols et plinthes des pièces sèches Carrelage grès émaillé collé ou sur chape, format 41X41 cm, pose droite et plinthes assorties pour toutes les pièces Coloris au choix dans la gamme. Isolation par feutre type Tramichape ou équivalent posé sous chape ;
2.1.2 - Sols et plinthes des pièces humides et des séjours : Idem 2.1.1.
2.1.3 - Sols et plinthes des entrées et dégagements □ Idem 2.1.1.
2000 2000
2.1.4 - Sols des balcons, loggias et terrasses □ Idem 2.1.1.
2.1.4 - Sols des balcons, loggias et terrasses □

2.3 - PLAFONDS (sauf peintures, tentures)
<ul><li>2.3.1 - Plafonds des pièces intérieures</li><li>Béton revêtu d'un enduit dit de débullage ou faux plafond plaque de plâtre</li></ul>
2.3.4 - Sous face des balcons En béton, revêtu d'un enduit dit de débullage et de finition en vue de l'application d'une peinture pliolithe.
2.4 - MENUISERIES EXTERIEURES
2.4.1 - Menuiseries extérieures des pièces principales Fenêtres et portes fenêtres en menuiseries aluminium laqué blanc. Châssis coulissants, ou ouvrants à la Française ou jalousies Security selon plans Vitrage clair de 6 à 10mm suivant les dimensions des châssis Etanchéité à l'eau classement A3 E7 VA4 (sauf celles équipées de jalousie)
2.4.2 − Menuiseries extérieures des pièces de service □ Idem 2.4.1
2.5 - FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE
2.5.1 - Pièces principales  Occultation par volets roulants suivant plans à commande électrique. Pas de volet sur Security
2.5.2 - Pièces de service Pas de volet.
2.6 - MENUISERIES INTERIEURES
2.6.1 - Huisserie et bâtis Huisseries et bâtis bois pour les portes.
2.6.2 - Portes intérieures  Portes poste-formées prés peints de 40 mm d'épaisseur avec butée de porte  Serrure NF, condamnation par verrou pour WC, SDB, Fermeture à clés pour les chambres.
2.6.3 - Portes palières Portes palière pleine de 40mm d'épaisseur, une serrure de sureté 3 points de sécurité, anti-dégondable, cylindre avec 3 clés, microviseur finition peinture
acier laqué. Emplacement suivant plan
2.6.5 — Moulures et habillages : Couvre-joints moulures en bois en habillage des embrasures des portes palières dans les circulations communes.
2.7 - SERRURERIE ET GARDE-CORPS
2.7.1 - Garde-corps et barres d'appui Garde-corps aluminium selon plans

2.7.2 – Grilles de défenses Lames Z en aluminium laqué pour les pare-vue lorsqu'ils existent suivant plans
2.8 - PEINTURE, PAPIERS, TENTURES
2.8.1 - Peintures extérieures :
2.8.1.1 - Sur menuiseries extérieures : Sans objet.
2.8.1.2 - Sur enduits, habillages en bois, staff ou autres murs et plafonds des loggias sous-face et rives des balcons
Tous les éléments visibles en bois seront peints en glycéro satinée en deux couches sur une couche d'impression. Les sous faces loggias et balcons en peinture pliolite à deux couches, appliquée sur béton après enduit de débullage et de finition.  Façades : peinture d'imperméabilisation I3 avec renfort I4 aux points singuliers. Teinte au choix de l'architecte
2.8.1.3 - Sur serrurerie Peinture glycéro de finition passée sur antirouille ou galvanisation en cas de serrurerie acier (cf : 2.7.1).
2.8.2 - Peintures intérieures
2.8.2.1 - Sur menuiseries  Deux couches de peinture de finition glycéro satinée.
2.8.2.2. – Sur les murs Préparation des supports (2 couches d'enduit peinture) et application d'une peinture lisse.
2.8.2.3 - Sur les plafonds Préparation des supports et application d'une peinture lisse.
2.8.2.4 - Sur canalisations, tuyauteries, chutes et divers Egrenage, une couche de peinture antirouille, deux couches de peinture semi-brillante sur les canalisations apparentes.
2.8.2.5 – Sur plafonds des circulations
Préparation des supports (2 couches d'enduit peinture) et application d'une peinture acrylique lisse.
2.8. 3 - Papiers peints : S.O.
2.8.3.1 - Sur murs Néant
2.9 - EQUIPEMENTS INTERIEURS
2.9.1 - Equipements ménagers

Attente Eau froide Eau chaude et évacuation à l'emplacement de l'évier suivant plan évier non fourni

2.9.1.1 - Bloc évier, robinetterie (suivant plans) :

	2.9.1.2 – Appareils et mobilier  Dans salle de bains, meuble bas, plan vasque, miroir, bandeau lumineux.
	2.9.1.3 – Evacuation des déchets Local poubelles extérieur (voir 4.6.1 et 5.4)
	2.9.2 - Equipements sanitaires
	2.9.2.1 - Distribution eau froide Colonne montante en PVC pression. Distribution cuivre ou PER. Avec possibilité d'installation d'un comptage individuel (compteur non fourni) dans gaine palière ou appartement selon prescriptions du BE fluides et du service concessionnaire.
	2.9.2.2 - Production et distribution eau chaude Assurées par chauffe-eau solaire raccordé sur distribution collective et panneaux solaire en toiture terrasse
	2.9.2.3 - Evacuation □ En tuyaux PVC apparents.
•	2.9.2.4 - Appareils sanitaires (suivant plans)  Douche  Bac à douche 90 X 120 en céramique avec siphon de sol posé au ras du carrelage, étanchéité sous carrelage et ressaut éventuel à l'entrée de la salle de bains  Robinet mitigeur Classement NF E0 C2 A3 U3 douchette et flexible à économiseur d'eau B, barre de douche murale avec support douche réglable en hauteur  Vasque  'asque moulée en matériaux de synthèse ou porcelaine vitrifiée blanche sur plan de toilette et meuble deux portes ou tiroirs en stratifié, miroir sur la largeur du plan et bandeau lumineux, dimensions et localisation selon plans de l'architecte,
	<u>Cuvette WC</u> En porcelaine vitrifiée, réservoir attenant en porcelaine abattant double
	Tous appareils de couleur blanche.
	2.9.2.5. – Robinetterie Mitigeur thermostatique de type ROCA ou équivalent
	2.9.2.6 – Accessoires divers : Néant
	2.9.2.7 – Branchements en attente Attente pour branchement machine à laver la vaisselle dans cuisine et machine à laver le linge en salle de bains suivant possibilité laissée par le volume de protection (sinon en cuisine ou cellier suivant plans).
	2.9.3 - Equipements électriques
	2.9.3.1 - Type d'installation Installation encastrée sous fourreaux dans éléments porteurs et cloisons, courant monophasé 230 V, sorties de fils livrées avec fiches DCL nues (ampoules non fournies). L'installation sera du type encastré sous fourreaux et boitiers. Elle sera arrêtée à bouts de fils pour les points lumineux avec fiche DCL. Elle répondra aux règles en vigueur (nome NF.C15.100).

	<ul> <li>2.9.3.2 - Equipement de chaque pièce</li> <li>Appareillage blanc de type Legrand série Neptune 2 ou équivalent. Nombre et position suivant type logements comportant :</li> </ul>
	HALL Allumage simple suivant type de logement 1 sonnerie/ 1 interphone 1 prise 16 A+T
	<u>DEGAGEMENT</u> Allumage en va et vient ou simple suivant type de logement □ ne prise 16 A+T.
	CUISINE  1 prise hotte  3 prises confort dont 2 au-dessus du plan de travail  3 prises 16 A+T spécialisées + 1 pour le lave-linge selon plan  1 simple allumage en plafond sur S.A.  1 simple allumage sur plan de travail (sortie fils) sauf pour les éviers positionnés sous une fenêtre.  1 terminal 32 A+T  5 prises confort dont 4 au-dessus du plan de travail  3 prises 16 A+T spécialisées + 1 pour le lave-linge selon plan
<b>O</b>	WC 1 simple allumage en plafond ou applique 1 prise 16 A+T pour le WC conforme à la réglementation handicapée
	Bains 1 simple allumage en plafond 1 simple allumage sur vasque 1 prises 16 A+T hors volume de protection 1 prise sous inter à l'entrée de la salle e bains conforme à la réglementation handicapée
	Chambres 1 allumage simple en plafond 3 prises 16A+T + 1 prise en hauteur à proximité de l'éclairage dans la chambre PMR 1 prise téléphone RJ 45 1 prise TV dans chaque chambre
	Séjour  1 ou 2 PL en plafond sur S.A. ou va et vient suivant les logements  5 prises confort au minimum  1 prise TV  1 prise téléphone RJ 45
	LOGGIAS 1 PC étanche 1 PL avec Hublot
	2.9.3.3. – Puissance à desservir Puissance à desservir Studio au 3 Pièces : 6KVA - 4 pièces : 9KVA
	2.9.3.4 - Sonnerie de porte palière  Un bouton poussoir à proximité de la porte et sonnerie modulaire incorporée à la G.T.L.

de

2.9.4 - Chauffage, cheminées, ventilations, climatisation
2.9.4.1 - Type d'installation Chaque chambre d'appartement sera climatisée par un appareil de classe et de puissance adaptée et de type split system. Un groupe sera placé à l'extérieur sur loggia suivant plans
2.9.4.2 - Températures garanties dans les diverses pièces $\hfill \square$ Néant
2.9.4.3 - Appareils d'émission de chaleur Néant
2.9.4.4 - Conduits et prises de ventilation Prise de ventilation dans les salles de bains lorsque celles-ci ne sont pas ventilées naturellement sur l'extérieur (Soit VMC, soit extracteur commandé par l'interrupteur de l'éclairage) et dans cellier lorsqu'il existe
2.9.4.5 - Conduits et prises d'air frais  ☐ Prise d'air frais dans les pièces sèches par grille d'entrée d'air dans les menuiseries si nécessaire
2.9.5 - Equipement intérieur des placards et pièces de rangement $\square$ Voir 2.6.4
2.9.5.1 - Placards Voir 2.6.4
2.9.6 - Equipements de télécommunication
2.9.6.1 – TV et FM Satellite Prise antenne TV / FM et Satellite dans le séjour et dans les chambres
2.9.6.2 - Téléphone Prise RJ 45 dans le séjour et toutes les chambres, installation en attente de raccordement en pied d'immeuble.
2.9.6.3 - Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble Commande par vidéophone reliée à chaque appartement, gâche électrique pour ouverture de la porte.
3 - ANNEXES PRIVATIVES
3.1 - CAVES, CELLIERS, GRENIERS En béton brut ou maçonnerie d'agglomérés
3.2 - BOX ET PARKINGS COUVERTS
3.2.1 – Murs ou cloisons En béton brut ou maçonnerie d'agglomérés
3.2.2 Plafonds En béton brut
3.2.3 - Sols .En béton
3.2.4 - Portes d'accès  Porte métallique basculante à ouverture par télécommande (une télécommande par place)

	3.2.5 – Equipements électrique Eclairage par luminaires des parties communes, fourreaux en attente entre garage et colonne des Services Généraux pour raccordement électrique (installation non réalisée)
	3.3 - PARKINGS EXTERIEURS
•	3.3.1 - Sol Enrobé ou béton
•	3.3.2 - Délimitation au sol Peinture
	3.4 – JARDINS EN JOUISSANCE PRIVATIVE
	3.4.1. – Sol: Sans objet
	3.4.2. – Délimitation Sans objet
	4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE
	4.1 - HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE
	4.1.1 - Sols
	Carrelage en grés cérame 45 x 45 teintes et couleurs selon projet de décoration établi par l'architecte décorateur.
•	4.1.2 - Parois Revêtements décoratifs suivant projet de décoration établi par l'architecte décorateur
•	4.1.3 - Plafonds Faux plafonds dans le hall, éclairage par spots, appliques ou lustre suivant projet de décoration établi par l'architecte décorateur.
	4.1.4 - Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble -
	Grille extérieure en acier laqué ou ensemble en aluminium avec remplissage en lame Z pour ventilation, équipée d'un ferme-porte magnétique et d'un système d'ouverture par vidéophone (voir 29.6.3.)
	4.1.5 - Boîtes aux lettres et paquets Les boîtes aux lettres sont conformes aux normes PTT, à ouverture totale, en aluminium de type SIRANDRE SILEX 2 ou similaire.
	4.1.6 - Equipements électriques Eclairage par spots, appliques ou lustre, commandés par détecteur suivant projet de décoration établi par l'architecte décorateur.
	4.1.7 – Miroir Dans le hall, suivant projet de décoration établi par l'architecte décorateur.

# 4.2 – CIRCULATIONS, COULOIRS et HALLS D'ETAGE

4.2.1 - Sols dito 4.1.1
<ul> <li>4.2.2 - Murs</li> <li>□ Revêtement décoratif et peinture selon projet de décoration établi par l'architecte décorateur.</li> </ul>
4.2.3 - Plafonds  ☐ gouttelette Projetée.
4.2.4 - Equipements électriques  ☐ Eclairage commandés par détecteur.
4.3 – CIRCULATION SOUS-SOL
4.3.1 - Sols Béton brut
4.3.2 – Murs Béton brut
4.3.3 – Plafonds Béton brut
4.3.4 – Portes d'accès Porte coupe feu avec ferme porte pour les portes du SAS
4.3.5 – Equipements électriques Eclairage par détecteur
4.4 – CAGE D'ESCALIER
4.4.1 – Sols, murs et plafonds, Escalier en cage fermée réalisé en béton murs recevant une peinture type gouttelette et une peinture type anti-poussière sur les marches
4.4.2 – Escaliers Idem 4.4.1 Escaliers préfabriqués ou coulés en place, BA ragréé avec marches et contremarches, main courante métallique sur murs périphériques (ou garde-corps métalliques suivant étages).
4.4.3 – Eclairage Par luminaires en appliques ou hublots commandés par détecteurs.
4.5 - LOCAUX COMMUNS
4.5.1 – Garages à bicyclettes, Murs plafond et sol en béton Eclairage par point lumineux en plafond commandé par détecteur Porte avec cylindre en combinaison
4.5.2 – Local poubelles En béton brut avec un point d'eau

4.6 - LOCAUX TECHNIQUES
4.6.1 - Aire de collecte des ordures ménagères à l'extérieur □ Local en bordure de la rue pour dépôt avant ramassage
4.6.2 - Chaufferie Néant
4.6.3 - Local machinerie d'ascenseur Sans objet. Machinerie située en gaine ascenseur
5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE
<u>5.1 – ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE</u> Ascenseurs électrique 630 kg machineries intégrées. Décoration : cabine selon choix de l'architecte. A préciser
5.2 - CHAUFFAGE EAU CHAUDE
5.2.1 – Equipement thermique de chauffage Néant
5.2.1.1 – Production de chaleur Néant
5.2.1.2 – Production d'eau chaude Production d'eau chaude collective assurée par panneaux solaire en toiture terrasse
5.3 - TELECOMMUNICATIONS
5.3.1 - Téléphone Installation complète depuis le point de raccordement du concessionnaire jusque dans chaque appartement.
5.3.2 - Antennes TV et radio FM / SATELLITE Installation complète d'antenne TV, réseau hertzien, FM, Satellite. Distribution dans les séjours des chaines locales.
5.4 - RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES SUR AIRE EXTERIEURE  * Voir 4.6.1
5.5 - VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX Voir articles 1.6.1 et 2.9.4.1. Groupe d'extraction VMC positionnés en toiture terrasse.
5.6 - ALIMENTATION EN EAU
5.6.1 - Comptages généraux Installation d'un compteur à la limite du bâtiment (par le service concessionnaire pour le compte de la copropriété).

5.6.2 - Colonne montante

	conformément au préconisation du concessionnaire
	5.6.4 - Branchements particuliers Pour chaque appartement possibilité d'installer un sous-comptage individuel (ni fourni ni posé) robinet d'arrêt pour chaque appartement
	5.7 - ALIMENTATION ELECTRIQUE
	5.7.1 - Comptages des services généraux Un compteur général, situé dans gaine au rez de chaussée.
	5.7.2 - Colonne montante Colonne préfabriquée posée dans la gaine technique palière.
	5.7.3 - Branchements et comptages particuliers Compteurs individuels fournis et posés par EDF dans les logements ou dans gaine technique, disjoncteurs installés dans les entrées des logements.
(	5 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS
	6.1 - VOIRIES ET PARKINGS
	6.1.1 - Voirie d'accès Suivant plan : voirie en enrobé ou béton pour l'accès Portail et portillon d'entrée à poser avec la réalisation de la dernière tranche
	6.1.2 − Trottoirs □ Néant.
	6.1.3 – Parkings visiteurs Suivant plan
	6.2 - CIRCULATIONS PIETONS
	6.2.1 - Chemin d'accès aux entrées, emmarchements, rampe, murs Accès aux halls suivant plans en béton balayé ou enrobé (selon plan du décorateur)
	6.3 - ESPACES VERTS
	6.3.1 – Aires de repos Néant
	6.3.2 – Plantations d'arbres, arbustes et fleurs Plantations composées d'arbustes et de haies faites en essence du pays suivant plans.
	6.3.3 - Engazonnement Jardin engazonné en pleine terre.
	6.3.4 - Clôture Clôture grillagée en périphérie de l'ensemble de la résidence
	6.4 - ECLAIRAGE EXTERIEUR

Dans les gaines techniques, en parties privatives, vanne de barrage en pied de colonne avec anti bélier.

6.4.1 - Signalisation de l'entrée de l'immeuble

Applique sui norioge astronomique
6.4.2 - Eclairage des voiries, espaces verts et autres Eclairage par <del>bornes basses</del> ou candélabre suivant étude et plan masse.
6.5 – RESEAUX DIVERS
6.5.1 – Eau Réseau PVC pour les eaux pluviales Evacuation de l'immeuble par l'intermédiaire d'un regard de raccordement dans le réseau en attente jusqu'au bassin de rétention réalisé pour l'ensemble de la zone et en gestion commune avec les autres opérations et ensuite évacuation dans la ravine
6.5.2 – Egouts Réseau PVC pour les eaux usées. Raccordement dans la station d'épuration réalisée pour l'ensemble de la zone et en gestion commune avec les autres programmes avec évacuation dans la ravine -
6.5.3 – Télécommunications Raccordement au réseau TELECOM. Antenne et parabole collective en toiture terrasse pour la télévision
6.5.4 – Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement Récupération des eaux par regard à grille et tranchée, évacuation dans la ravine (voir 6.5.1)

## 7 - CLAUSES PARTICULIERES

# 7.1 PERFORMANCE ENERGETIQUE DE L'OPERATION

La présente opération respecte les prescriptions de la REGLEMENTATION RTAADOM RTM

#### 7.2 MODIFICATIONS DE PRESTATIONS

Il est stipulé que dans le cas où la mise en œuvre de certains matériaux ou éléments d'équipements s'avèrerait impossible, difficile, de nature à entraîner des désordres, des retards sur les plannings de chantier ou ne présenterait pas les mêmes avantages que d'autres procédés, le réservant pourra remplacer ces matériaux ou équipements par d'autres de qualité au moins équivalente.

Le Réservataire devra respecter toutes les servitudes et autres sujétions qui grèvent ou pourront grever leurs lots (Appartement, cave et garage). Particulièrement, ils devront supporter les passages de tous les réseaux, tuyauterie, traînasses de ventilation et la présence de bondes de sol, cunettes, grilles de ventilation, vidange de colonnes sèche, pouvant grever leurs lots sans indemnité, et laisser le libre accès pour procéder à l'entretien. Le tracé définitif des divers réseaux n'étant figé qu'en fin de chantier.

## 7.3 MODIFICATIONS DEMANDEES PAR LE RESERVATAIRE

Toute modification aux prestations de base devra faire l'objet pour acceptation d'une demande écrite, et en une seule fois, auprès du Maître d'Ouvrage.

Selon l'importance des modifications souhaitées, le Maître d'Ouvrage se réserve la faculté de facturer des honoraires de gestion de modifications.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'autoriser ou non la mise en œuvre de ces modifications compte tenu des incidences techniques, et de prolonger la durée des travaux si nécessaire.

Ces travaux n'étant pas intégrés dans le planning contractuel du chantier, l'acquéreur renonce expressément à tous recours contre la société venderesse pour retard de livraison.

Dans le cas d'une réservation en cours de chantier, les choix devront être confirmés dans la semaine suivant la signature du contrat.

Tout travail supplémentaire sera commandé et payé directement par l'acquéreur au Maître d'Ouvrage.

La commande devra être accompagnée du ou des chèques(s) libellé (s) à l'ordre du Maître d'Ouvrage, au montant total du (des) devis acceptés(s) et adressée au Maître d'Ouvrage.

Aucune entreprise étrangère au chantier, ni les acquéreurs ne pourront effectuer des travaux dans les appartements avant la prise de possession des lieux.

Le à .

Le Réservataire Le Réservant